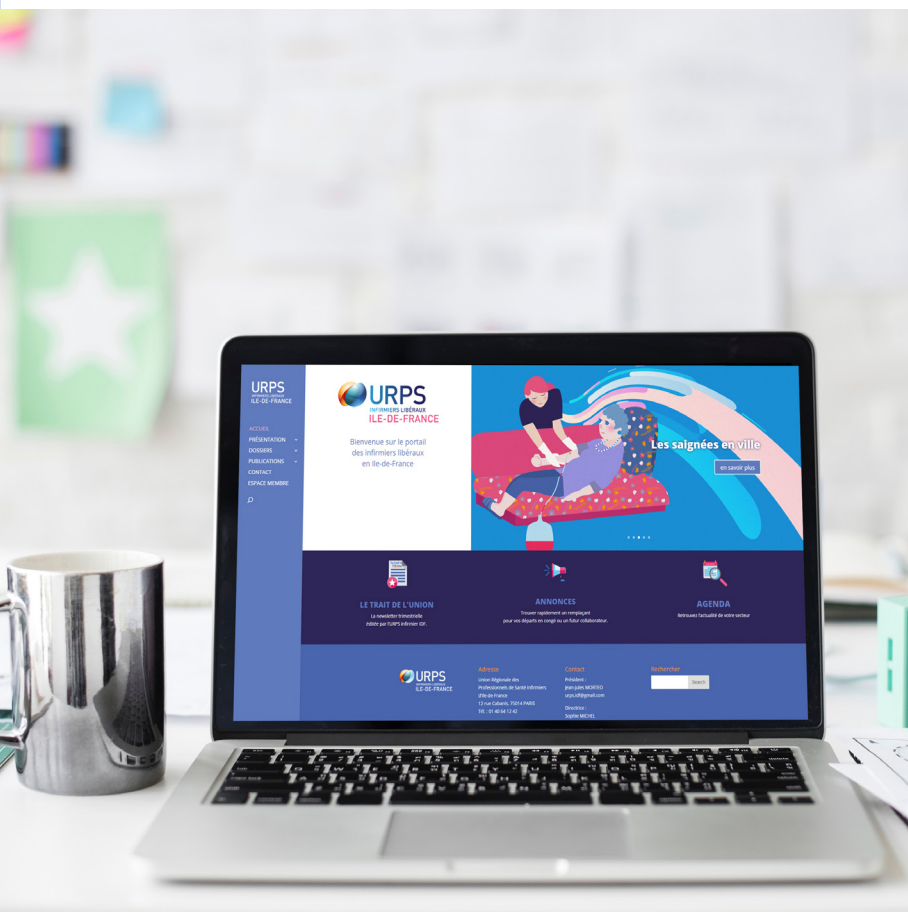


Le trait de l'Union

des infirmiers libéraux d'Ile-de-France

NUMÉRO 12 - SEPTEMBRE 2018



ACTIONS

De nouveaux services sur notre site internet

Les permanences locales d'aide
à l'installation

Le nouveau siège de l'URPS

ACTUALITÉ

Résultats de l'enquête sur la prévention
du risque infectieux

À RETENIR

Agenda

Questions/réponses

Hommage à Christiane KOSACZ

EDITO

La rentrée et la reprise...



Nous venons de signer l'acquisition de nos locaux à des conditions d'achat et de financement exceptionnelles, ce qui, ajouté à une saine gestion depuis l'origine de la création de notre union, valorise les sommes épargnées et restera la propriété de la profession. Nous accueillons un nouveau Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, Aurélien Rousseau, et allons rapidement prendre contact avec lui pour poursuivre les nombreux dossiers que nous avons initiés tels que le développement du rôle des infirmiers dans le parcours de chirurgie ambulatoire et de réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC), ou encore la prise en charge des patients insuffisants cardiaques en début de décompensation.

Plusieurs nouveaux services vont vous être

proposés parallèlement à la refonte de notre site internet. Vous aurez désormais accès à une plateforme pour faciliter la recherche de remplaçants, et grâce à un partenariat avec Netcancer, vous avez maintenant accès à une base de données exhaustive sur les traitements anti-cancéreux. Faciliter vos conditions d'exercice est une préoccupation constante de notre équipe et nous ne cesserons de répondre à vos attentes que nous partageons.

Le monde de la santé est en profonde mutation et l'exercice libéral isolé, tel que nous avons pu le connaître, est révolu. De nouveaux modes d'organisation à l'échelle territoriale (CPTS¹, PTA², ESP³) voient le jour, et notre rôle sera de vous informer et de vous accompagner dans leur mise en place. L'exercice pluriprofessionnel est prôné par nos dirigeants, mais faire bouger les lignes sur le terrain est complexe et certaines positions de pouvoir, notamment médical ont la vie dure ... Et pourtant il est tellement évident que nous ne pouvons exercer les uns sans les autres

Pour terminer, chaque jour voit nos prérogatives régulièrement grignotées, notamment de la part de nos amis pharmaciens. Renforcer nos compétences par la formation, s'engager dans des démarches qualité pour répondre aux attentes de nos patients de mieux en mieux informés, respecter les procédures d'hygiène et assurer la traçabilité de nos actes, sont les meilleures armes pour garder le potentiel d'image dont nous jouissons et contrer les velléités de certains de s'approprier notre champ de compétences.

Jean-Jules MORTEO,
Président

24 infirmiers libéraux
élus pour 5 ans

7420 infirmiers libéraux
en Ile-de-France

(données commission paritaire
régionale des infirmiers)



1 Communauté professionnelle territoriale de santé

2 Plateforme territoriale d'appui

3 Equipe de soins primaires

ACTIONS

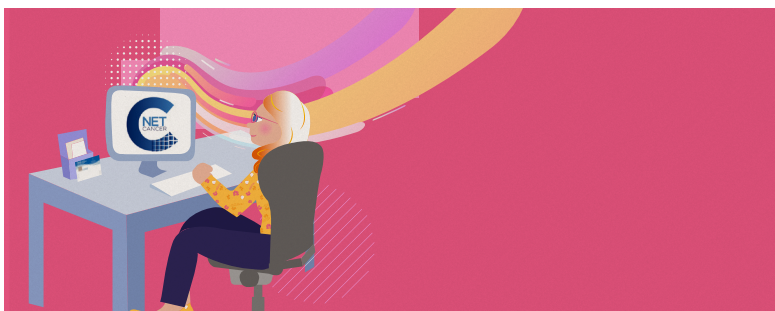
De nouveaux services sur notre site internet

C'est la rentrée et le site internet de l'URPS infirmiers fait peau neuve !

Vous pourrez entre autres y découvrir deux nouveaux services offerts par l'URPS aux infirmiers libéraux d'Ile-de-France :

- Vous aurez accès à une base de données sur tous les médicaments anti-cancéreux. Vous pourrez faire des recherches par pathologie ou molécule, consulter tous les effets indésirables des médicaments, visionner des vidéos pédagogiques, etc.

L'URPS infirmiers a souhaité créer ce partenariat avec NetCancer afin d'aider les infirmiers libéraux d'Ile-de-France à mieux appréhender les traitements de leurs patients, et ainsi faciliter et sécuriser leurs suivis.



- Pour faciliter vos départs en vacances ou vos cessions de cabinet, vous aurez également accès à une plateforme vous permettant de vous mettre en relation avec des remplaçants, ou de futurs collaborateurs ou associés.

Les permanences locales d'aide à l'installation

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédente publication, huit URPS de la région se sont unies pour former l'AIUF (Association Inter-professionnelle des URPS franciliennes).

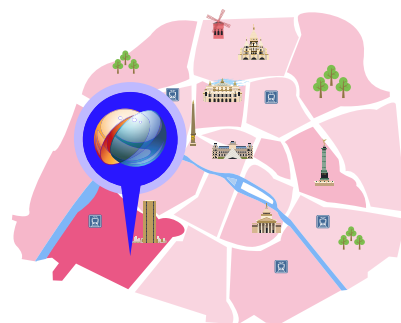
En septembre, l'AIUF relance les permanences locales d'aide à l'installation pour les chirurgiens-dentistes, **infirmiers**, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens ou sages-femmes, qui ont un projet d'installation en libéral.

Les permanences ont lieu une fois par mois dans chaque département de la région, et sont l'occasion pour le futur installé de rencontrer simultanément un représentant de l'Agence régionale de santé (ARS), de l'assurance maladie, de l'URPS et de son ordre professionnel. Ces entretiens d'une demi-heure sont gratuits et individuels.

Pour connaître les dates et s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site de l'AIUF : www.aiuf.fr

Un nouveau siège pour l'URPS

L'URPS infirmiers a le plaisir de vous annoncer son prochain déménagement dans de nouveaux locaux situés au **56-62 rue de Vouillé, 75015 Paris.**



Domiciliés depuis 2013 à l'URPS médecins, nous avons décidé d'acheter nos locaux pour mieux vous accueillir et mieux vous représenter. Cet achat est un investissement pérenne qui permettra à l'assemblée d'élus et à ses successeurs la mise en valeur de notre profession, et de notre mode d'exercice, en toute indépendance et transparence.

Ce sera avec joie que nous vous y accueillerons à l'occasion de réunions, de soirées d'information ou pour toute demande dans l'accompagnement de vos projets professionnels.

L'URPS infirmiers remercie les médecins libéraux de les avoir accueillis durant 5 ans dans leurs bureaux de la rue Cabanis.

AIUF 
ASSOCIATION INTER-URPS FRANCILIENNE

ACTUALITÉS

Résultats de l'enquête sur la prévention du risque infectieux

Début 2018, une enquête a été conduite par le CPIas Ile-de-France (Centre de prévention des infections associées aux soins), en partenariat avec l'URPS infirmiers.

Cette enquête portait notamment sur les thèmes suivants :

- Connaissance des précautions standard
- Gestion des AES (accidents d'exposition au sang)
- Gestion des déchets
- Vaccination anti-grippale

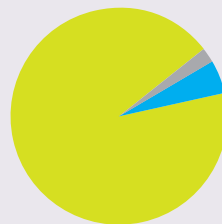
124 infirmiers de la région ont répondu à cette enquête

Voici un extrait des résultats :

- les infirmiers qui ont répondu à l'enquête ont déclaré prendre en charge en moyenne 29 patients par jour .
- 93% des infirmiers ont répondu qu'ils utilisaient des produits hydroalcooliques .

Utilisation de PHA

OUI (93 %)



NON (5 %)

Raison(s) évoquée(s) :

- Abime les mains : 5
- Doute sur l'efficacité : 1
- Prix élevé : 1
- Doute sur les effets à long terme : 1

Je suis informé(e) du risque infectieux lié au patient

totallement (6 %)

partiellement (18 %)

insuffisamment (49 %)

pas du tout (18 %)

NR (1 %)

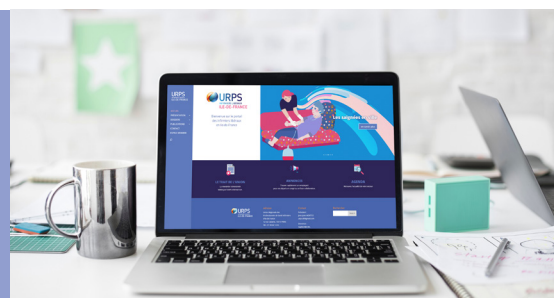
- les infirmiers ont déclaré être très mal informés du statut infectieux de leurs patients en retour d'hospitalisation. Il convient donc d'une part d'améliorer les échanges ville ↔ hôpital, mais également d'appliquer les précautions standard en toutes circonstances.

- enfin, 76% des infirmiers libéraux ont exprimé le besoin de rencontres thématiques pour aborder la maîtrise du risque infectieux.

Pour répondre à cette demande, l'URPS et le CPIAS organisent une première réunion thématique le 27 novembre 2018. Le sujet sera les AES et la couverture sociale des infirmiers libéraux. Un représentant de l'assurance maladie viendra présenter l'assurance volontaire AT/MP et le CPIAS vous informera sur la conduite à tenir en cas d'AES et les mesures de prévention.

>> Pour vous inscrire rendez-vous sur notre site internet.

urps-infirmiers-idf.fr



À RETENIR

AGENDA

8 octobre 2018

Journée régionale
de l'obésité
Grand amphithéâtre
de l'ASIEM, Paris

20 novembre 2018

Assises européennes
du vaccin
Paris

27 novembre 2018

réunion URPS sur la prévention
des AES et la couverture
du risque accident de travail
Paris

4-5 avril 2019

7^e congrès francophone
sur la fragilité du sujet âgé
Paris

**23-24 septembre
2019**

Journées nationales
des infirmiers libéraux
Paris

Christiane KOSACZ

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre consœur Christiane KOSACZ, élue URPS de la première heure, Conseillère ordinaire et Présidente du syndicat FNI du Val d'Oise.

Son sourire, sa gaieté et son immense générosité n'avaient d'égal que son dévouement pour la défense de ses collègues, ainsi que son acharnement à permettre la reconnaissance et la valorisation de la profession.

Elle nous manque à tous et fait partie des belles personnes dont les qualités sont rares et irremplaçables. Merci à elle pour tout ce qu'elle a fait, et puisse son exemple faire modèle et permettre à d'autres de s'en inspirer pour faire avancer la profession.



QUESTIONS / RÉPONSES

Comment faire pour trouver un(e) remplaçant(e) ?

Pour cela vous pouvez désormais vous rendre sur le site de l'URPS infirmiers, qui met à votre disposition un outil (développé par RemplaFrance) grâce auquel vous pourrez trouver un remplaçant. Vous pouvez également avoir recours à votre réseau de connaissance. Une fois le remplaçant trouvé, si le remplacement a une durée supérieure à 24h, ou est répété dans le temps, n'oubliez pas de rédiger un contrat. Des modèles sont disponibles sur le site de l'ordre infirmier.

Comment faire quand un HAD détourne un de mes patients ?

Quel que soit les problèmes que vous pouvez rencontrer avec les HAD (détournement de patientèle, problème de facturation, difficultés de coordination des acteurs, ...), nous vous invitons à nous les déclarer via le formulaire mis en ligne sur notre site internet. L'URPS, qui a tissé des liens avec les différents HAD, veillera à transmettre ces données aux HAD concernés, ainsi qu'un bilan plus global à l'Agence régionale de santé. (Voir notre dossier HAD en ligne sur urps-infirmiers-idf.fr)

urps-infirmiers-idf.fr
URPS Infirmiers d'Ile-de-France
56-62 rue de Vouillé, 75015 Paris
Tél. : 01 40 64 12 42

Président : Jean-Jules MORTEO
urps.idf@gmail.com

Directrice : Sophie MICHEL
direction.urps.idf@gmail.com